

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

# **Débat parlementaire sur la loi Blanquer : toujours plus loin dans la surenchère nauséabonde et réactionnaire**

À l'heure où le débat parlementaire sur la loi Blanquer n'est pas achevé, SUD éducation exprime son dégoût et sa grande inquiétude quant à la surenchère nauséabonde et réactionnaire à l'œuvre à l'Assemblée nationale.

Au-delà des divers aspects libéraux et autoritaires de cette loi, la fédération SUD éducation est scandalisée par l'avalanche d'amendements sexistes, racistes, LGBTQIphobes et nationalistes débattus et parfois adoptés qui en accentuent encore davantage les aspects déjà fortement réactionnaires :

les drapeaux imposés dans chaque salle de classe. Un amendement a été adopté lundi 11 février obligeant d'avoir des drapeaux français et européen dans chaque salle de classe. SUD éducation a dénoncé immédiatement cette surenchère nationaliste et démagogique, qui a reçu l'assentiment de Blanquer.

l'uniforme pour les élèves et les professeur-e-s ? Une dizaine d'amendements ont porté sur le port de l'uniforme par les élèves. Blanquer a réaffirmé ce que l'on savait déjà : "j'ai vu les bienfaits de l'uniforme. Je continue à l'encourager". Rappelons que SUD éducation a dénoncé toutes les expérimentations auxquelles fait référence Blanquer, à commencer par l'uniforme imposé à Provins. Allant toujours plus loin dans le ridicule, un amendement vise également à imposer aux enseignant-e-s une "tenue conforme à l'autorité que doit inspirer un enseignant".

le débat sur l'interdiction des mères voilées lors des sorties scolaires de retour. SUD éducation avait dénoncé dès 2011 la circulaire Châtel, censurée par le Conseil d'État dès 2013, comme instrumentalisation raciste et xénophobe de la laïcité. Un amendement déposé la remet sur la table. Blanquer répond, s'opposant aux décisions de justice et à la loi : "Je me suis déjà prononcé, j'ai recommandé aux directeurs d'école de ne pas avoir de signes ostentatoires lors des sorties scolaires."

l'obligation pour les maires de scolariser les enfants migrant-e-s évacués. Un amendement adopté donne le pouvoir aux DASEN d'imposer aux maires la scolarisation des enfants ne réglera pas les problèmes, comme si l'Éducation nationale était par essence moins raciste que certain-e-s maires : l'exemple récent de Chilly-Mazarin nous montre le contraire.

une surenchère d'amendements sexistes et LGBTQIphobes : divers amendements ont été déposés proposant notamment de supprimer l'enseignement de l'égalité femme-homme ou même l'éducation à la sexualité. Alors que ces questions sont très insuffisamment prises en charge par l'institution et les programmes, les maigres acquis en la matière sont plus que jamais menacés.

**Plutôt que de se préoccuper des revendications des enseignant-e-s, le ministre et l'Assemblée nationale préfèrent se vautrer toujours plus dans la surenchère réactionnaire. À l'opposé de ces conceptions rétrogrades et dangereuses, SUD éducation continue à revendiquer une école émancipatrice, gratuite, publique et laïque. SUD éducation a voté contre le projet de loi en Conseil supérieur de l'éducation et revendique l'abandon immédiat de ce projet de loi libéral.**